

PROCES VERBAL  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

2 AVRIL 2022

10h – Restaurant Thierry Garny – Pirey (25)

**Début de la réunion : 10h**

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financiers 2021
- Rapports des activités 2021
- Questions diverses

Interventions :

- Equipass – Hugues Calvin, directeur de la fédération des conseils des chevaux
- La consanguinité dans la race comtoise – Margot Sabbagh, Ifce

## 1/ - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président informe l'assemblée de la rupture conventionnelle signée avec Marina Petit mi-mars. Il tient à saluer ses 27 ans de service auprès des comtois et à la remercier pour le travail accompli.

Le président informe l'assemblée de la demande du département de quitter le site du haras avant le 31/12/22, afin de réaliser un projet d'accueil d'enfants.

*« Bonjour à tous et à toutes,*

*Je suis heureux de vous accueillir dans cet endroit inhabituel à Pirey.*

*Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement que ce soit les administrateurs, les délégués, les adhérents ou les sympathisants, merci à nos invités :*

*- Patrick Verdier pour le bureau comptable Orcom.*

*Je déclare cette assemblée générale ouverte.*

*Comme à l'accoutumée, nous allons respecter une minute de silence en mémoire de nos amis disparus.*

*Si 2020 fût une année bizarre, 2021 démarre avec la même problématique : celle du covid. D'entrée le salon de l'agriculture est annulé : du jamais vu. Quelle déception pour nos éleveurs, surtout ceux qui y participaient pour la première fois. Ils ont tout de même eu une consolation puisque Linda leur a fait un portrait dans les échos TC 2021.*

*Heureusement pour la suite les mesures sanitaires se sont un peu détendues et nous avons pu organiser nos manifestations, nos concours locaux, le national de Maîche, j'y reviendrais, et participer aux différents salons, le sommet de l'élevage à Cournon, équita Lyon.*

*Nous nous sommes également déplacés à la finale SHF de Compiègne (Linda vous en donnera les résultats tout à l'heure).*

*Bien sûr, je n'oublie pas notre premier déplacement hors de nos frontières, en Belgique, pour le premier concours modèle et allures à Malmedy. Merci encore à José Marchand qui a su organiser cela d'une main de maître.*

*Seul bémol dans les manifestations : la route du poisson reportée à quand ?*

*Je reviens un instant sur notre National de Maïche, ce fût encore une fois une réussite totale. Tous les ingrédients étaient réunis : une bonne organisation, grâce en particulier à Jean-Marie Martin et son équipe, la ville de Maïche et son personnel, la comcom de Maïche. Tout le monde a bien joué le jeu avec le pass sanitaire demandé et je pense que nous étions tous heureux de nous rassembler, de nous rencontrer, d'échanger et boire un petit verre. Evidemment, je n'oublierais pas les éleveurs de Rhône-Alpes emmenés par leur chef d'orchestre Roger qui nous a fait une belle présentation de leurs chevaux et produits régionaux.*

*Cette année encore nous avons fait deux innovations :*

- *La retransmission des différents rappels sur Youtube, bien appréciés par ceux qui ne pouvaient pas se déplacer sur le site. Et nous allons améliorer ce ci en 2022.*
- *Deuxième innovation : le podium photo, il a fallu un peu de temps pour que les éleveurs comprennent mais au fil de la journée le photographe a eu de plus en plus de travail. Là aussi, nous allons apporter quelques améliorations en 2022.*

*Pour terminer sur Maiche, le site devrait encore s'améliorer avec un chemin d'accès au niveau des rings de présentation et surtout la couverture des barres d'attache est prévue pour septembre 2023. Maiche est vraiment un évènement incontournable pour notre race, pour les éleveurs, pour les amis du Comtois de plus en plus nombreux mais également pour l'économie locale (gîtes, hôtels, restaurants).*

*C'est aujourd'hui un budget de plus de 80 000€, budget en hausse chaque année.*

*Les choses évoluent aussi du point de vue sanitaire et bien-être animal.*

*Tout d'abord, le GDS équin national prend forme avec des nouveaux GDS départementaux qui se créent comme dans le Tarn et Garonne, l'Isère. Quant aux GDS BFC sa création approche, il faut encore que nous rencontrions les vétérinaires et peut-être la chambre régionale d'agriculture. Les choses bougent gentiment mais sûrement.*

*Vous avez maintenant tous entendus parler d'équi pass. C'est un questionnaire : auto évaluation, auquel vous devez répondre afin de participer aux concours SFET 2022, questionnaire qui aboutira à la charte du bien-être animal, charte qui sera à signer pour 2023. N'ayons pas peur des évolutions et surtout, cette charte permet de montrer que le bien-être animal est un sujet qui nous concerne et que nous n'avons pas besoin de gens bien-pensants, incompetents dans les animaux pour nous expliquer comment nous devons élever nos chevaux.*

*Nous avons également lancé une étude sur le koumiss. C'est une boisson fermentée à base de lait de jument. Pour ce faire, nous avons pris contact avec l'ENIL de Mamirolles et nous avons reçu une autre étude déjà réalisée il y a quelques années par un éleveur de la vallée d'Ossau. Tout ceci est piloté par l'ANCTC mais surtout par Stéphane Dugois. Stéphane gère aussi pour notre association toute la partie viande, je le remercie pour son investissement. Je sais qu'il le fait avec cœur mais que cela prend beaucoup de temps. C'est pourquoi aujourd'hui nous devons créer une commission (lait et viande). Cette commission est ouverte à tous les adhérents intéressés par ces sujets.*

*A notre dernière AG, je vous disais que le marché du Comtois se portait bien, que ce soit au niveau viande, utilisation, attelage et cela se confirme en 2021, cela se voit sur les chiffres : le nombre de juments saillies est en augmentation depuis 2016. Quant aux naissances, en 4 ans nous avons connu une progression de 7.5% pour atteindre en 2021, 3273 naissances déclarées.*

*Pour terminer 2021, je vous parle de la vidéo sur le pointage réalisée en fin d'année et sortie début 2022. Je pense que c'est un bienfait et pour ceux qui ne l'ont pas encore vu je vous invite à le faire. J'en profite pour remercier ceux qui ont pris de leur temps et participé : Julia, Micka, Didier, Patrick et Léonie.*

*Merci également au réalisateur Lucas Dubief qui a su comprendre ce que nous voulions.*

*Je ne peux pas finir ce rapport sans parler du SIA 2022 qui fût un succès : un départ en fanfare car plus de 1500 personnes étaient là pour encourager les 14 montbéliardes et les 10 comtoises. Une semaine dans une très bonne ambiance, une bonne équipe. Un concours de modèle et allures de toute beauté. Et enfin, un trophée exceptionnel puisque sur les 7 épreuves nous terminons 6 fois sur le podium et premier au final.*

*Merci à Benjamin, le petit nouveau, Micka, Calluna, Jean-No et Martine pour leur travail, leur sérieux et leur bonne humeur.*

*Et c'est sur cette belle note que je conclus ce rapport moral.*

*Merci de m'avoir écouté. »*

## **2/ RAPPORT FINANCIERS 2021**

**Présentation du compte de résultat et du bilan de l'association par Patrick Verdier expert-comptable du cabinet Orcom.**

Les recettes et dépenses sont moins importantes qu'en 2020 : en cause l'absence de Salon de l'agriculture et l'annulation de nombreux autres événements.

L'association présente un résultat excédentaire de 920 €.

**- Proposition d'affecter le résultat 2021 en report à nouveau :**

La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents

**- Mise à l'approbation les comptes 2021 :**

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

## **3/ RAPPORTS DES ACTIVITES 2021**

- *Evolution des effectifs*
- *Concours National Comtois*
- *Autres manifestations*
- *Études génétiques*
- *Semence congelée*
- *Juges & caractérisation*
- *Communication*

### **EVOLUTION DES EFFECTIFS**

> Les naissances augmentent depuis 2018, on compte en 2021 : 3273 naissances

> Le nombre d'étalons actifs baisse, on compte 688 étalons actifs en 2021

> Le nombre de saillies (pour un produit TC) augmente également : 5969 en 2021

La tendance des effectifs est à l'augmentation, légère mais certaine, ce qui est très encourageant.

### **CONCOURS NATIONAL COMTOIS**

**> Rappel du palmarès 2021**

\*\*\*\*\*

#### **>>> Femelles**

- Pouliches 2 ans

#### **>>> Joueuse 2**

par Furioso Des Fietres & Cerise 37,  
à la SCEA Pretet

- Pouliches 3 ans

#### **>>> Idole du Ronzy**

Par Diego De Carloz & Qualine De  
Recologne, à Frédéric Taillon

- Juments 3 ans suitées

#### **>>> Indienne du Carloz**

Par Vasco De Roche & Danoise Des  
Etangs,  
à Jean-Michel Garressus

- Juments 4 ans

#### **>>> Holly des Fruitières**

Par Danseur De L'Orme & Bichette 119,  
à Aurélien Cassard

**CHAMPIONNE JEUNE**  
**Holly des Fruitières**  
**à Aurélien Cassard (25390 GUYANS-  
VENNES)**

- Juments 5 ans

**>>> Gipsy Champ Duc**

Par Univers Du Chalet & Caline 307,  
au GAEC Bart

- Juments de 6 ans

**>>> Finette du Bief**

Par Topguen Du Vaudey & Reine Des  
Vergers, à Jean-Louis Renaud

- Jument 7 ans

**>>> Edelweiss des Favieres**

Par Viking De Creuse & Quimm De La  
Seche, à Pascal Boncompain

- Juments 8 ans

**>>> Dorette des Fruitières**

**>>> Chevaux de travail**

- Chevaux de travail de 2 ans

**>>> Jethro du Lac**

par Udada Des Laves & Taquine des  
Ricots,  
à Jeanne Schnoebelen

**>>> Mâles**

- Mâles de 2 ans

**>>> Jojoba des Chazeaux**

Par Volf De L'Ejus & Brindille De L'Orme,  
à François Perrin  
Né chez Stéphane Dugois

- Étalons de 3 ans

**>>> Idaho du Chausse**

Par Acteur Des Seignottes & Alsace 7,  
au GAEC Bart  
Né chez Geneviève Barriere

- Étalons de 4 ans

**>>> Héros des Charniers**

Par Valseur Des Fruitières & Sauterelle 41,  
à Jean-Michel Garressus

- Juments 9/10 ans

**>>> Bichette 119**

Par Tarzan 277 & Sauterelle 41,  
à Aline Chopard

- Juments de 11 ans

**>>> Acadie du Magny**

Par Quarto Du Mont & Vistule,  
à Hubert Colin

- Juments 12 ans et +

**>>> Verronne**

Par Maestro de Rosieres & Pitchoune 15,  
au GAEC Lonchamp

**CHAMPIONNE ADULTE**  
**Anita du Mercuret**  
**à Cindy Issartel (43130 RETOURNAC)**

\*\*\*\*\*

- Chevaux de travail de 3 ans

**>>> Icare du Recours**

Par Endjoy & Etoile Du Recours,  
à EARL Robert Mickael et Denis

- Chevaux de travail de 4 ans et +

**>>> Heklypse**

Par Olbogri & Ailis,  
à EARL Ferme Cannelle

\*\*\*\*\*

Par Aramis De Turchaux & Cathia 2,  
à Jérôme Henriet  
Né chez François Millot

- Étalons de 5 ans et +

**>>> Flocon d'Alsace**

Par Roane de Roche & Tina Du Bourg,  
à Sylvain Jacques  
Né chez Etienne Kreutzberger

**CHAMPION MALE 2021**  
**Jojoba des Chazeaux**  
**à François Perrin (25530 VERCEL)**

**Le président Remercie l'invité d'honneur 2021**, les éleveurs du secteur de Rhône-Alpes, emmenés par Roger Roux-Fouillet pour leurs présentations, leur stand et l'organisation.

### **AUTRES MANIFESTATIONS**

#### **> Finale d'attelage SHF - Compiègne**

>>> Résultats

En Formation 1 :

- Mickael Robert, > Mention Excellent
- Damien Pretet

En Formation 2 :

- Calluna Audollent, 2<sup>ème</sup> >, mention Elite
- Camille Pujol, 3<sup>ème</sup> >, mention Elite
- Mickael Robert, 4<sup>ème</sup> > Mention Excellent
- Damien Pretet, > Mention Excellent

#### **> Sommet de l'Élevage | Cournon**

Le 7 octobre 2021

Les comtois étaient représentés par Jean-Noël Boiteux & Gitan des Palles et Patrick Pretet & Griotte.

#### **> Equitalyon > Equidés Cup & présentations de race**

Du 26 octobre au 30 Octobre 2021

#### **> Finale Régionale d'attelage | Barrage SIA 28 & 29 août 2021**

- Trophée Trait d'Avenir : Jean-Noël BOITEUX-> Gitan des Palles
- Trophée Trait Sportif: Benjamin Poilleux-> Bahia & Azakine
- Trophée Monté : Jeanne Schnoebelen -> Grisette du Lac

#### **> La Route du Poisson - Prévues du 21 au 26 septembre 2021**

REPORTÉE en 2022

Michel Schnoebelen prend la parole : L'organisateur de la Route ne garderait finalement que la partie sportive. Le côté évènementiel serait supprimé. Les dates annoncées sont 17 et 18 septembre 2022, pour une arrivée au Salon du Cheval. Il y aura bien l'épreuve du Flobart.

### **ÉTUDES GENÉTIQUES**

#### **> Gene silver**

110 étalons testés à Maiche > 10 % de bai – 59 % d'hétérozygotes – 31 % d'homozygotes

16 chevaux de travail testés à Nancray > 6 % de bai % d'hétérozygotes – 31 %

d'homozygotes

30 Pouliche de 2 ans testées à Salins > 46 % d'hétérozygotes – 54 % d'homozygotes

>> Selon le profil de l'échantillon, les statistiques sont totalement différentes.

Des globes oculaires sont envoyés à une étudiante en thèse à l'école vétérinaire de Lyon pour analyse.

#### **> Pssm1**

110 étalons testés à Maiche > 34.5 % non porteurs – 45.5 % d'hétérozygotes – 20 % d'homozygotes

16 chevaux de travail testés à Nancray > 44 % de non porteurs – 50 % d'hétérozygotes – 6 % d'homozygotes.

>> Les statistiques montrent qu'une majorité est non porteuse ou hétérozygote, les accouplements raisonnés sont possibles car beaucoup d'étalons sont non porteurs.

Le conseil d'administration a décidé d'arrêter les tests PSSM afin de se concentrer sur l'étude gène Silver.

### **SEMENCE CONGEELEE**

Un cheval bai a été testé pour être congelé, malheureusement la semence n'était pas congelable.

En 2021, 17 doses de 8 paillettes vendues pour 7 juments.

### **JUGES & CARACTERISATION**

> Formation multi races : ardennais / Comtois à Ceyrat (63) | 11 & 12 mai 2021, animée par Flora PLANCHON - 13 participants

> Intervention MFR de Combeaufontaine le 7 octobre 2021, organisée par le Syndicat de Haute-Saône.

A l'occasion de la revue d'étalon, une formation au pointage a été animée par Charles Boillin, tandis que Stéphane Dugois, Etienne Garret et Joël Parent présentaient aux élèves l'ANCTC, la filière et les productions viande et lait.

### **COMMUNICATION**

> 2 nouveaux bulletins des Echos du Trait Comtois : N° 40 & N°41.

> Réalisation d'une vidéo présentation de la race, du standard et initiation au pointage.

> 2 newsletters « Amis des Comtois » envoyées en février et juillet.

> Travail sur le nouveau site Internet : Entre les mains de la SFET > mise en ligne prévue fin avril.

### **VIANDE**

Moins de dégustations en 2021 :

- Fête de Ste Marie (25)

- Cavale Comtoise – Jussey

- Concours National – Maïche

Mais un rapprochement avec Interbev pour relancer la filière cheval français (Auchan).

## **4/ QUESTIONS DIVERSES**

**Jean-Philippe Bart** président des juges dont l'AG s'est déroulée ce matin, s'exprime sur les juges et les concours. Selon eux, il y a trop de pouliches à Maïche et des sections trop grandes. Il y en a de plus en plus chaque année, cela se passe bien car le temps est clément. Il prévient donc que les sélections seront moins importantes sur les concours.

Il demande également aux éleveurs de respecter les juges et les ordres de passage, il précise que dorénavant, les noms seront relevés quand il y aura des problèmes.

**Damien Pretet pour l'APTC** informe de l'obligation de vacciner les chevaux à la rhino pneumonie pour pouvoir participer aux concours SHF. Il remercie également le président Emmanuel Perrin et salue son travail. Il rappelle que l'APTC travaille main dans la main avec l'ANCTC.

**Charles Boillin s'exprime sur l'ANGEC**, qui compte 31 étalons placés, et une bonne situation financière, il remercie les loueurs qui se sont déplacés pour l'AG.

**Guillaume Mauvais intervient concernant le concours national de Maïche.** Il estime que le concours prend de plus en plus d'importance, qu'il faut penser à pousser les murs et réfléchir à une 3eme journée.

Il exprime également sa crainte concernant le gène silver, qui ne doit pas diviser les éleveurs.

Il regrette l'arrêt des tests PSSM1, il pense que c'est une erreur.



Jean-Philippe Bart rappelle que le but était de faire un état des lieux de la population touchée : un tiers des étalons étant complètement sain : cela laisse des possibilités à ceux souhaitent des produits indemnes. Certes des acheteurs demandent des tests mais il s'agit d'une minorité, et ces tests ne doivent pas servir le commerce personnel de quelques-uns.

Il ajoute que pour lutter contre ces problèmes, l'association est ouverte à tous, et attend des propositions, mais personne n'a jamais par exemple émis l'idée d'utiliser l'outil des semences indemnes pour améliorer la race.

**Sylvain Jacques pose la question sur les formations jeunes juges**, et demande comment être pris.

Jean-Philippe Bart explique que les jeunes juges entrent dans un cursus de 3 ans. Chaque promo se limite à 10 personnes pour garder une certaine qualité dans la formation et pouvoir permettre à tous d'intégrer un jury en immersion.

L'année dernière la formation n'a pas pu se faire, donc la priorité a été donnée aux demandes déjà en attentes, dans l'ordre de réception. La promo 2022 est déjà complète.

Il ajoute que des sessions « initiation » destinées aux personnes qui souhaitent juste en savoir plus, sans devenir juge officiel, seront proposées afin qu'ils n'occupent pas des places alors qu'ils ne souhaitent pas devenir juge TC.

**M. Guitton pose la question de la rédaction du plan national stratégique** qui définira les règles de la PAC en France, et exprime son inquiétude concernant la qualification des exploitations équinées comme « off farm ».

L'association des Régions de France a décidé de la réécriture du Plan Stratégique National : L'exclusion systématique de la filière équine de la mesure 73.01, permettant de soutenir les investissements des exploitations agricoles, est supprimée. Dans cette nouvelle version du PSN proposée par Régions de France, les régions pourront donc pour la filière équine activer la 73.01 et la 73.03, permettant de soutenir les investissements des entreprises. Cela confirme bien la nature agricole de notre filière tout en répondant à la spécificité des exploitations équinées, aux activités variées. Le président précise que dorénavant il faudra être vigilant auprès de la région concernant les critères d'éligibilité.

## 5/ EQUIPASS

Hugues Calvin directeur de la fédération des conseils des chevaux présente l'application. L'assemblée demande si cela est obligatoire. Car cela risque d'être compliqué pour les anciens, Serge Gary estime que c'est une contrainte, que les formations vont être obligatoires.

**Linda demande à la SFET par SMS :**

**Contrairement à ce qui avait été annoncé fin 2021, et publié dans les échos du trait comtois :**

**NON, l'auto diagnostique ne sera pas une condition obligatoire pour engager en concours 2022, le ministère aurait retoqué la SFET.**

Francis Lansalot demande à Hugues Calvin de commencer par le début et expliquer le contexte à l'origine de la création de cette charte du bien-être (finalité de l'application), soit : la pression des animalistes qui feront tout faire passer les chevaux « animaux de compagnie » et empêcher toute activité. Emmanuel Perrin complète cette explication et ajoute que cette charte n'est pas à voir comme une contrainte en plus pour nuire aux éleveurs mais comme un bouclier pour se protéger des animalistes. Et que si beaucoup de gens complètent cette charte sans obligation, peut-être qu'elle ne sera jamais imposée.

## 6/ LA CONSANGUINITÉ DANS LA COMTOISE

[Présentation disponible sur le site Internet](#)

Margot Sabbagh de l'Ifce, explique ce qu'est exactement la consanguinité, son mode de calcul et présente les outils existant pour simuler facilement la consanguinité d'un produit à venir.

Elle donne ensuite des points de comparaison avec d'autres races ou espèces.

*Fin de la réunion 15h*

Le président  
Emmanuel Perrin

